

Le Conseil municipal se réunira en salle du conseil, le
Vendredi 05 juin 2026 à 18h30

ORDRE DU JOUR -SESSION ORDINAIRE

- | |
|---|
| • Approbation du procès-verbal de la séance du 23 avril 2026 ; |
| 1. Élection des délégués (grands électeurs) du conseil municipal et de leurs suppléants en vue des élections sénatoriales |
| 2. Tarifs 2026/2027 Ecole de Musique communale |
| 3. Désignation du lieu de tenue des séances du Conseil Municipal |
| 4. Approbation d'un protocole d'accord transactionnel à conclure avec la SAS EURO DEFENSE SERVICE (groupe LABRENNE) titulaire du lot n°1 du marché public n°5-2023 notifié le 22 août 2023 relatif à l'entretien de l'école élémentaire |
| 5. Attribution des subventions aux Associations au titre de l'année 2026 |
| 6. Retrait de la délibération 22/23-04-2026- Exercice des pouvoirs de police spéciale – Opposition au transfert au Président de la Communauté de Communes des Coteaux Bordelais |
| 7. Désignation des représentants de la commune au sein de la Maison de la Justice et du Droit (MJD) des Hauts de Garonne |

Le Maire,

Céline DELIGNY-ESTOVERT

